

Décision

Générale

colonial

Décision n° 100-413-1931 Congé.

n° 100-413-1931

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 avril 1931

Numéro JO

n° 413 du 30/04/1931

Date du numéro

30 avril 1931

TEXTE INTÉGRAL

un congé de trente jours, pour affaires personnelles, donnant droit à la demi-solde de présence dégagée de tous accessoires, est accordé au planton Hassen Boeuh, en service au Gouvernement, pour compter du 10 avril 1931.